

Public

- Tout public

Prérequis

- Titulaire :
 - d'un diplôme de niveau 3 ou
 - d'un titre ou une certification de niveau équivalent dans le domaine du transport de marchandises

Modalités d'admission

- Test de positionnement et entretien

Durée

- 650 h en centre de formation

Modalités et méthodes pédagogiques

- Présentiel
- Alternance
- Alternance de séances de face à face, individualisation, activités en autonomie, simulation, ludo-pédagogie, ...

Qualité des formateurs

- Formateurs experts métier ayant validé un parcours de qualification pédagogique
- Professionnels en activité

Documents remis

- Attestation de fin de formation

Les personnes en situation de handicap sont invitées à contacter le référent Handicap local afin d'étudier les possibilités de suivre la formation

Nous contacter

www.aftral.com
0809 908 908



TITRE PROFESSIONNEL EXPLOITANT EN TRANSPORT ROUTIER DE MARCHANDISES (ETRM) Alternance

Objectifs généraux

- ◆ Concevoir et organiser une prestation de transport routier de marchandises
- ◆ Mettre en œuvre et piloter les opérations de transport jusqu'à la clôture du dossier

Les plus de la formation

- ◆ Pédagogie privilégiant des mises en situation en lien direct avec l'Entreprise
- ◆ Partenariats avec des entreprises dans le secteur des Transports et de la Logistique
- ◆ Attestation de capacité professionnelle de transport de marchandises au moyen de véhicules légers (jusqu'à 3.5 t) par équivalence
- ◆ Des moyens matériels performants et innovants
- ◆ Une formation active et inter active avec des cas pratiques
- ◆ Remise d'une documentation complète et ciblée

Mode d'évaluation des acquis

- ◆ Evaluation au fur et à mesure de la progression (ECF)
- ◆ Evaluation finale sanctionnée par le passage d'un examen (jury de professionnels)

Validation

- ◆ Titre professionnel Exploitant en Transport Routier de Marchandises
- ◆ Niveau : 4
- ◆ Si échec au titre, possibilité de délivrance de CCP suite à la délibération du jury
- ◆ Possibilité de valider un/des blocs de compétences : Oui
- ◆ Equivalences, passerelles, débouchés : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/40992/>
- ◆ Code RNCP : 40992
- ◆ Certificateur : Ministère du travail, de la santé des solidarités et des familles (date de décision : 12/06/2025)
- ◆ Code Certif Info : 119142
- ◆ Attestation de capacité professionnelle de transport de marchandises au moyen de véhicules légers (jusqu'à 3.5 t) par équivalence

Agrément

- ◆ DREETS

PROGRAMME

N° SEQUENCE		DUREE
0	Identifier les objectifs et étapes de la formation	/
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Vérification du respect des prérequis ▪ Présentation du centre, de l'équipe pédagogique et des moyens matériels ▪ Présentation de la formation ▪ Modalités pratiques ▪ Tour de table ▪ Evaluation d'auto-positionnement 		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
1	AT1 – Concevoir et organiser une prestation de transport routier de marchandises	266 h 00
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Analyse de la demande du client (Expéditeur, destinataire, nature de la marchandise, poids, encombrement, support de charge) ▪ Évaluation des besoins en capacité de transport, du besoin ou de la pertinence de recourir à la sous-traitance ponctuelle ▪ Identification des réglementations spécifiques au transport national, les contrats de transport ▪ Localisation d'un département, d'une région d'un pays de l'Union Européenne ▪ Identification des réglementations spécifiques aux pays traversés lors d'un transport international ▪ Connaissances de base Incoterms, transit douanier et TVA intracommunautaire ▪ Réalisation d'un plan de chargement et d'arrimage ▪ Dépose ou recherche de fret sur une bourse de fret ▪ Sélection d'un véhicule en fonction des normes techniques applicables ▪ Prise en compte des réglementations sociales (Code du travail, Réglementation Sociale Européenne), environnementales (ZFE, énergies alternatives), contractuelles et routières ▪ Prise en compte des règles et interdictions de circulation, les taxes liées au transport routier ▪ Etude de solutions en transport combiné (ferroviaire ou fluvial) ▪ Identification des postes de coûts fixes et variables ▪ Détermination du type de tarification compte tenu de la nature de la demande ▪ Utilisation de la méthode de calcul des coûts binômes et trinômes ▪ Cotation tarifaire de la demande client selon la méthode de calcul adéquate telles que « tonne/km » et « volume/km » ▪ Intégration de tous les postes de coûts de la prestation dans la proposition faite au client, y compris les prestations annexes ▪ Calcul des seuils de rentabilité, des marges, des prix de vente ▪ Utilisation d'une grille tarifaire (lots, messagerie, spécifiques) ▪ Utilisation des ratios des unités de chargement, tels que poids/volume et mètre linéaire ▪ Rédaction d'une proposition technique et tarifaire de commande en y intégrant la dimension environnementale et en utilisant un vocabulaire commercialement adapté ▪ Planification des moyens humains et matériels, affrètement spot ▪ Optimisation du fret retour ▪ Organisation des tournées dans un souci d'optimisation ▪ Sélection des conducteurs disponibles et qualifiés pour assurer les prestations (prise en compte des situations de handicap lors de l'affectation des opérations de transport) ▪ Sélection des véhicules adaptés et disponibles ▪ Tenue du planning des opérations effectuées par le parc propre et par la sous-traitance ▪ Anticipation des dysfonctionnements ▪ Traçabilité de l'opération transport 		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia Salle informatique Ressources pédagogiques
Évaluation intermédiaire (ECF 1)		

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
2	AT2 – Mettre en œuvre et piloter les opérations de transport jusqu'à la clôture du dossier	231 h 00
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Analyse des temps de service, les temps de conduite et de repos des conducteurs ▪ Application de la réglementation sociale européenne sur les temps de conduite et de repos et toute réglementation sociale en vigueur (code des transports, code du travail, convention collective, accords d'entreprise ▪ Faire appliquer les procédures de prise de réserves sur l'état de la marchandise ▪ Réajustement des plannings du personnel de conduite en fonction des aléas ▪ Préservation des intérêts du donneur d'ordre ou du destinataire en temps réel lors d'un aléa ▪ Prise de mesures pour préserver l'état des marchandises transportées en cas d'aléas ▪ Mise en application des consignes internes ▪ Rédaction d'une confirmation d'affrètement selon les règles prévues par le code des transports ▪ Transmission au personnel de conduite les documents réglementaires liés aux marchandises transportées ▪ Transmission au conducteur ou aux sous-traitants des informations relatives à la sécurité du conducteur, du véhicule et à la sûreté du fret ▪ Contrôle des documents obligatoires relatifs au véhicule, aux marchandises, au conducteur et aux habilitations administratives ▪ Collecte de tous les documents relatifs à l'opération de transport ▪ Estimation des délais de réalisation de la solution de substitution ▪ Calcul du coût supplémentaire généré par la solution de substitution ▪ Renseignement et actualisation des tableaux de bord relatifs à la rentabilité et à la qualité ▪ Analyse des indicateurs contenus dans les tableaux de suivi ▪ Qualification d'un litige (avarie, retard, manquant) ▪ Calcul des coûts par véhicule, au kilomètre, au voyage ou à la tonne ▪ Utilisation des méthodes courantes de calcul d'un coût de revient en transport de marchandises (au véhicule, au voyage ou à la tonne) ▪ Application des règles d'indemnisation liées au contrat de transport ▪ Proposition de mesures préventives et correctives dans la limite de sa délégation ▪ Recensement des coûts générés par l'opération de transport ▪ Identification des postes de coûts fixes et variables ▪ Identification des coûts excessifs par rapport aux normes de la profession de type Comité National Routier (CNR) ▪ Identification des causes les plus fréquentes de litiges et de réclamations <p>Évaluation intermédiaire (ECF 2)</p>		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES <p>Salle équipée d'un ensemble multimédia Salle informatique</p> <p>Logiciel d'exploitation transport routier Logiciel de calcul d'itinéraire Logiciel de bourse de fret</p> <p>Ressources pédagogiques</p>

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
3	Compétences Transversales	112 h 00
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Communication orale et écrite avec interlocuteurs internes et externes ▪ Mobilisation des techniques de recherche d'emploi au regard du projet professionnel ▪ Utilisation d'un TMS ▪ Veille réglementaire professionnelle ▪ Anglais ▪ Bureautique 		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES <p>Salle équipée d'un ensemble multimédia Salle informatique</p> <p>Logiciel d'exploitation transport routier Logiciel de calcul d'itinéraire Logiciel de bourse de fret</p> <p>Ressources pédagogiques</p>

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
4	Evaluer les acquis de la formation	35 h 00
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Session Titre : 35 h 		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES
		Salle équipée d'un ensemble multimédia Ressources pédagogiques

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
5	Bilan et synthèse de la formation	6 h 00
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Bilan de la formation ▪ Synthèse du stage ▪ Evaluation de satisfaction de la formation 		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES
		Salle équipée d'un ensemble multimédia